



Département de l'économie et de la formation
Service de la chasse, de la pêche et de la faune

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Jagd, Fischerei und Wildtiere

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Lettre d'information

Destinataires Aux chasseuses et chasseurs du canton du Valais
Auteur Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF)
Date Avril 2026

Information préalable : Commande des permis de chasse 2026

Conversion AGOV / Désactivation IAM

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du développement des prestations numériques par l'Etat du Valais, l'ancien login IAM devra bientôt être mis hors service également au sein de notre service.

Pour la commande du permis de chasse ainsi que pour l'utilisation du carnet de contrôle numérique, seule l'authentification via **AGOV** sera prévue.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

- Un nouveau login IAM ne peut plus être créé.
- L'inscription via SwissID reste possible pour le moment.
- Il est toutefois recommandé de passer **rapidement** à un login **AGOV**.
- Le passage du login IAM au login AGOV n'est pas automatique.
- Pour les commandes en ligne ainsi que pour l'utilisation du carnet de contrôle numérique, une inscription est nécessaire.

Commande du permis de chasse

A l'avenir, la commande du permis de chasse **en ligne** sera privilégiée, car cela permet un traitement plus efficace et plus moderne.

Cependant, il sera toujours possible de commander le permis de chasse au format papier. Les conditions particulières suivantes s'appliquent :

- Le formulaire de commande papier n'est plus envoyé automatiquement.
- Une commande papier doit être demandée activement auprès du SCPF.
- Le formulaire dûment rempli doit impérativement être envoyé par voie postale. Les formulaires envoyés par email (p. ex. scans) ainsi que les dépôts au guichet ne sont pas acceptés.

- Lors d'une commande de papier, seul un carnet de contrôle papier est remis.
- Il n'est pas possible de passer ultérieurement du carnet de contrôle papier au carnet de contrôle numérique.
- Pour les commandes passées peu avant le début de la chasse, la livraison du carnet de contrôle dans les délais ne peut pas être garantie.

Notre recommandation

Nous recommandons à toutes les chasseuses et tous les chasseurs de créer dès maintenant un compte AGOV et, si possible, d'effectuer leur commande en ligne. Vous vous assurez ainsi que la commande de votre permis de chasse puisse se faire sans problème et vous serez ainsi prêt pour les futures prestations en ligne des différents services cantonaux.

Les personnes qui ont obtenu leur permis l'année dernière via la commande en ligne seront informées par e-mail au début de la période de commande de cette année ; toutes les autres personnes continueront de recevoir les informations correspondantes par courrier.

Nous vous recommandons en outre d'effectuer les éventuelles commandes suffisamment tôt afin d'éviter tout retard dans la délivrance du carnet de contrôle. De plus amples informations sur la commande du permis de chasse 2026 suivront ultérieurement.

Votre avantage avec une commande en ligne

Si vous commandez votre permis de chasse 2026 en ligne, vous participerez automatiquement à un tirage au sort. Au total, **dix permis de chasse gratuits*** seront tirés au sort parmi toutes les commandes passées en ligne.

**(Les gagnants se verront rembourser les frais effectivement engagés pour leur permis de chasse, en fonction de la catégorie de permis qu'ils auront choisie.)*

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de la présente et de votre collaboration.

Meilleures salutations

Service de la chasse, de la pêche et de la faune



Nicolas Bourquin
Chef du Service